RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 00004
Numéro SIREN : 444 522 049
Nom ou dénomination : ABELLAN

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2023 sous le numéro de dépôt 10877

ABELLAN

Société en Nom Collectif
Au capital de 7.651 euros
275 avenue de Verdun
84 470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE
444 522 049 RCS AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « ABELLAN » SOCIETE EN NOM COLLECTIF, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

ALLIANCE EXPERT

CNCC

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE « ABELLAN » SOCIETE EN NOM COLLECTIF, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce par décision unanime des associés du 4 octobre 2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons relevé aucun avantage particulier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Avignon, le 20 octobre 2023

Le commissaire à la transformation
Pour ALLIANCE EXPERT AUDIT

Christian PARRILLA

ALLIANCE EXPERT AUDIT
Société de commissaire aux comptes
3 rue rigoberta MENCHU - Immeuble équinoxe
84000 AVIGNON
508 968 625 RCS AVIGNON
Tél : 04 90 14 61 97
Fax : 04 90 87 15 59